

# statut et nationalisation

## l'avenir en héritage

### DE LA « BELLE ÉPOQUE » AU FRONT POPULAIRE

« Le jour doit venir où l'électricité sera à tout le monde, comme l'eau des fleuves, comme le vent du ciel. Il faudra non seulement la donner, mais la prodiguer, laisser les hommes en disposer à leur guise, ainsi que l'air qu'ils respirent. »

Emile Zola, in « Travail », 1899.

Le gaz apparaît en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'électricité se développe une cinquantaine d'années plus tard. Ces deux énergies vont être au cœur de l'évolution des forces productives.

En s'industrialisant, la France a besoin d'énergie. L'électricité va vite devenir indispensable à la vie quotidienne. Ce n'est pas une marchandise comme une autre. Sous l'égide des banques, des grands Groupes vont se constituer progressivement et deviendront des monopoles. L'électricité comme le gaz sont distribués dans le cadre des concessions municipales. Elles n'échappent pas à la recherche du profit maximum.

Pour les gaziers et électriciens de la « Belle époque », c'est le règne de l'autoritarisme, de la précarité et du paternalisme.

La naissance du syndicalisme confédéré, la CGT, en 1895 à Limoges, renforce les valeurs de solidarité des premières associations et syndicats.

Fondée sur le rapport de force, l'intervention dans le champ politique et la négociation. Les électriciens et gaziers agissent pour améliorer leurs conditions d'existence. Ils revendiquent un statut d'assimilation à celui du personnel de la Ville de Paris, issu de la Commune.

La période 1903 - 1907 constitue une période charnière. Gaziers puis électriciens, Parisiens puis banlieusards, gagnent l'assimilation avec des droits importants comme les quinze jours de congés. En 1907, les électriciens utilisent l'arme de la coupure de courant. Pour s'opposer à l'augmentation des tarifs, électriciens et gaziers posent la question de la propriété des installations.

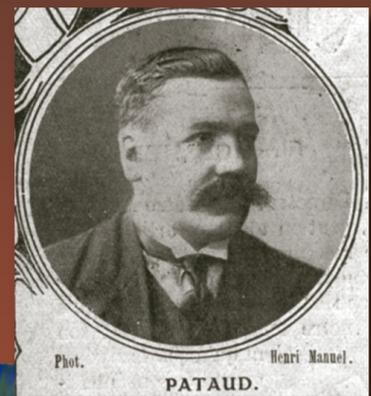
C'est la formule du « gaz aux gaziers », la revendication de « régie directe ». Léon Jouhaux, pour la CGT, et Henri Prété, pour la Fédération de l'Eclairage, affirment que **la Nation doit maîtriser la houille blanche.**

La « nationalisation » est évoquée en 1919 - 1920.

Après la Première Guerre mondiale, les personnels de province obtiennent à leur tour le statut d'assimilation.

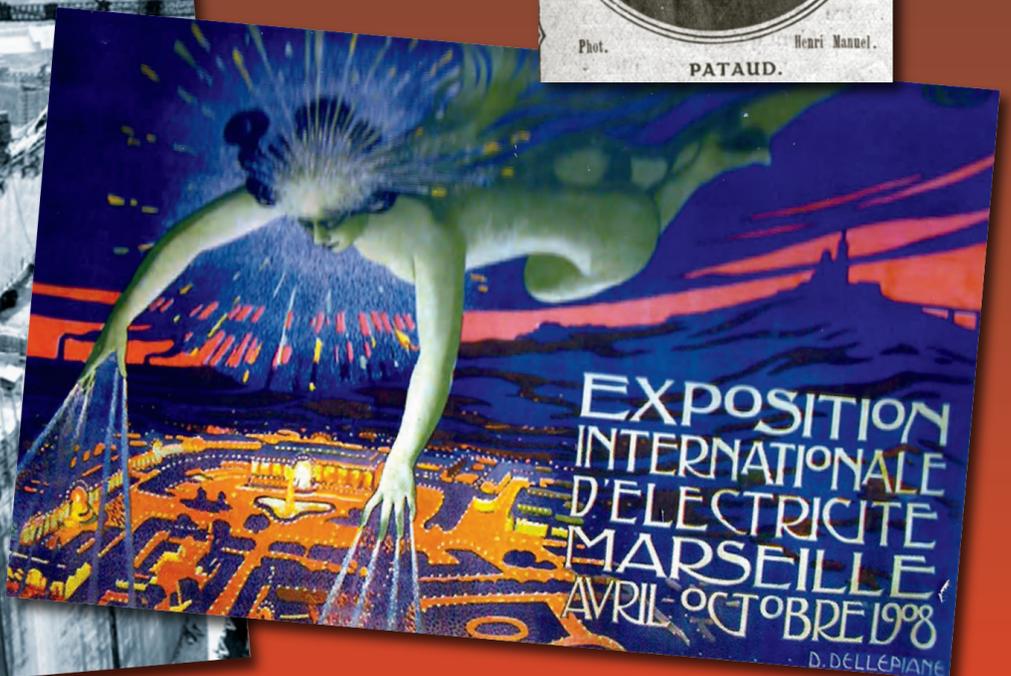
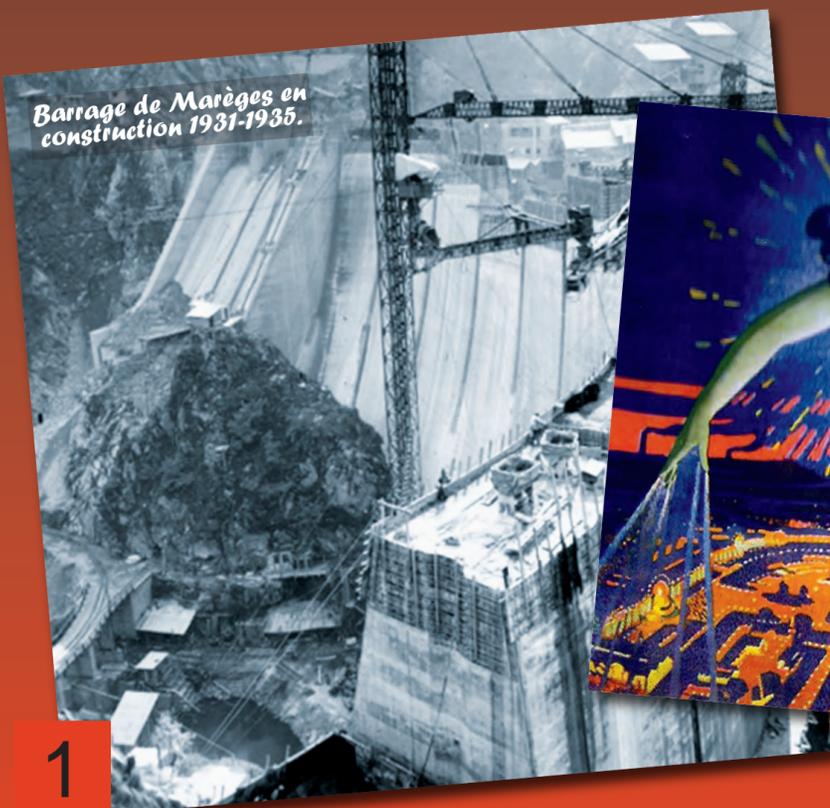
La loi du 28 juillet 1928 indique que les cahiers des charges doivent comporter des clauses fixant le statut du personnel.

En 1934, sous l'impulsion de Marcel Paul, les électriciens et gaziers parisiens gèrent leurs propres œuvres sociales. Par les luttes et le rassemblement, une dynamique de conquies sociaux existe et sera amplifiée par le **Front populaire en 1936.**



Phot. HENRI MANNEL.  
PATAUD.

Barrage de Marèges en construction 1931-1935.





Janvier 1946,  
Gouvernement Félix Gouin.  
5 ministres communistes :  
Charles Tillon,  
Marcel Paul,  
François Billoux,  
Ambroise Croizat,  
Maurice Thorez.

# DES SEMAILLES DU FRONT POPULAIRE À LA RÉCOLTE DE LA LIBÉRATION

Les grèves de 1936 créent une dynamique nouvelle. Le syndicalisme s'est réuni dans les luttes antifascistes et se renforce.

En juin 1937, le Congrès de Lyon de la Fédération de l'Éclairage revendique un Statut national et la Nationalisation des Industries Electriques et Gazières. Il décide de la mise en place d'un syndicalisme Cadre spécifique et confédéré.

Marcel Paul est élu Secrétaire général. L'économique et le social doivent être « crochetés ».

Devant l'incurie des Groupes industriels à investir, Marcel Paul participe à l'élaboration du décret de loi du 17 juin 1938 sur le Plan d'équipement hydraulique. Ce texte prévoit des dispositions améliorant et unifiant les droits des personnels.

Le principe d'une Caisse de retraite est acté. Elle sera mise en place par un décret de la loi du 4 décembre 1941.

Après le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, le 3 septembre 1939, c'est une nouvelle division syndicale avec l'exclusion des communistes de leurs responsabilités. C'est alors la répression, la clandestinité, la résistance, la déportation. La Résistance va s'unifier progressivement sous la responsabilité de Jean Moulin.

**27 mai 1943**  
Première réunion du Conseil National de la Résistance.

**15 mars 1944**  
Il adopte par consensus son programme « Les Jours heureux ». Il prévoit notamment le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, des sources d'énergie... la Sécurité sociale. Dans la Commission « Nationalisation » du CNR, le débat est difficile. Faut-il nationaliser la Distribution ?

Paris est libéré en août 1944.

**26 mars 1945**  
Le CNR adopte le projet de nationalisation de la Production, du Transport et de la Distribution du gaz et de l'électricité.

23 novembre 1945, Marcel Paul est le ministre de la Production Industrielle du Gouvernement du général de Gaulle et agit pour faire débattre du projet du CNR par l'Assemblée Provisoire puis Constituante.

**20 janvier 1946**  
De Gaulle signe le projet de loi.

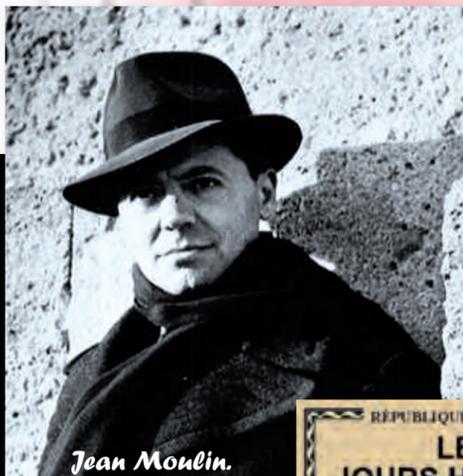
Marcel Paul doit faire face à de nombreux contre-projets et provocations. Le patronat des ex-sociétés est à la manœuvre. Le personnel se manifeste sous toutes les formes.

**29 mars 1946**  
A 3H40 du matin, après 27 h de débat, la loi est votée et sera publiée au Journal Officiel du 8 avril. Il a fallu trouver des compromis dont l'indemnisation des actionnaires. En contrepartie, Marcel Paul exige 1% des recettes pour les œuvres sociales. L'essentiel est voté, la nationalisation de la Production à la Distribution.

**22 juin 1946**  
Décret de promulgation du Statut national.

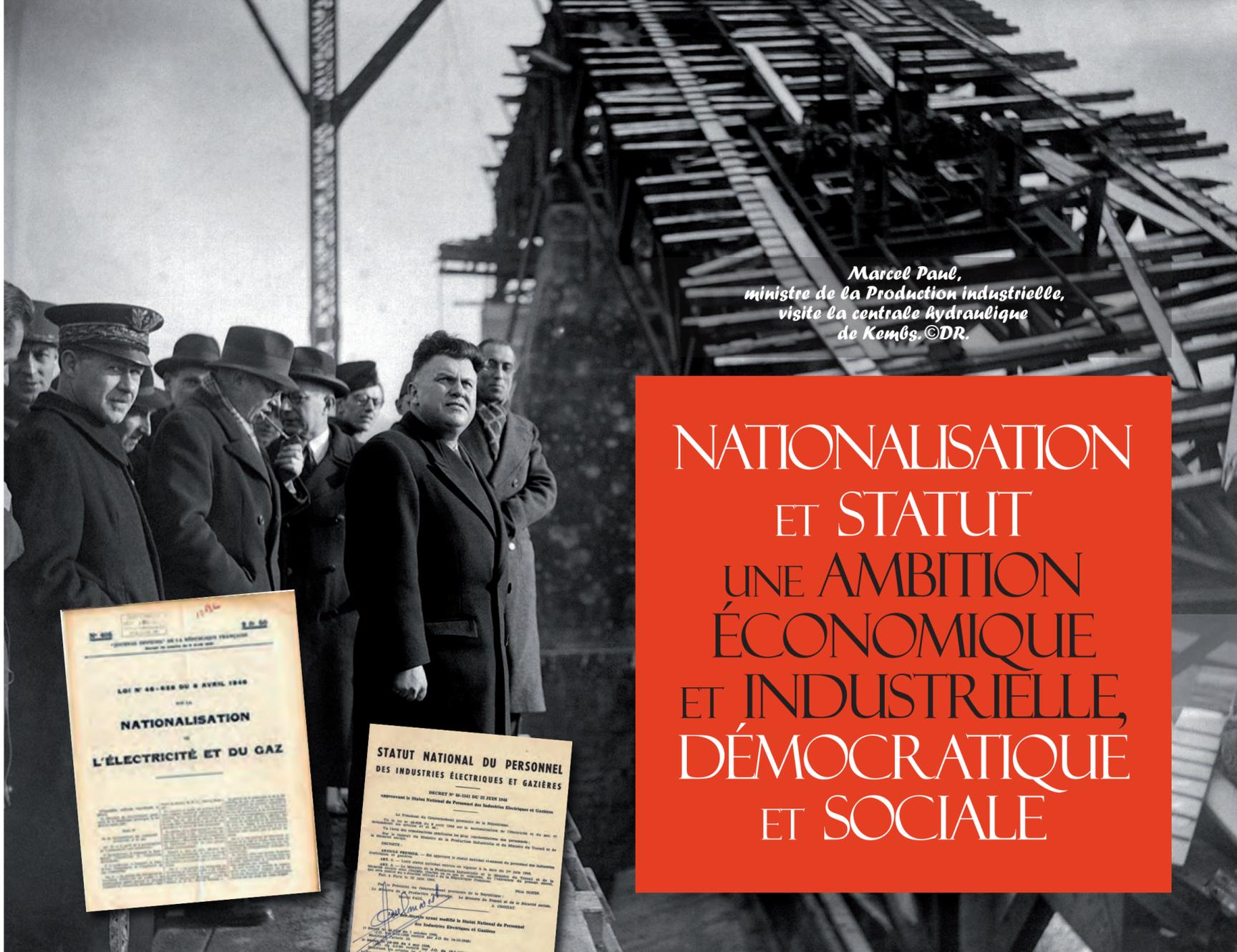


Le général de Gaulle lance l'appel aux Français, à la BBC, le 18 juin 1940.



Jean Moulin.





Marcel Paul, ministre de la Production industrielle, visite la centrale hydraulique de Kembs. ©DR.

# NATIONALISATION ET STATUT UNE AMBITION ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE

**La Nationalisation** n'était pas conjoncturelle, même s'il fallait contribuer à redresser le pays.

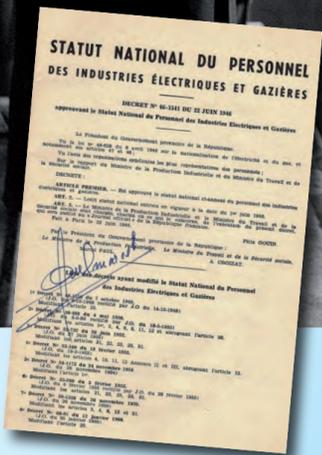
Elle était porteuse d'une grande dynamique avec une triple ambition :

■ **Industrielle,** avec la volonté de nationalisation Technique, de développement des moyens de production et la recherche de cohérences

■ **Démocratique,** en affirmant qu'EDF et GDF appartiennent à la Nation – et non à l'Etat – et doivent être gérées par elle, c'est-à-dire ses élus, les usagers et les personnels

■ **Sociale,** avec les bases du Statut national, de la garantie de l'emploi, des activités sociales.

C'est une loi **vivante**, permettant d'appréhender les enjeux de plusieurs décennies. Elle tenait compte que l'électricité et le gaz devenaient **un bien commun universel**.



En 1946, l'outil de production était vétuste, les dirigeants des ex-sociétés ont privilégié le court terme dans les investissements. L'héritage est lourd, il faut « tenir le réseau ». Il va falloir lancer un grand **programme d'équipement hydraulique** et préserver l'**indépendance nationale**.

Les électriciens et gaziers vont être partie prenante de la mise en œuvre et de la réussite de la nationalisation. Cela a été permis par les dispositions du Statut national.

Ce que certains ont appelé « le modèle EDF » est la recherche d'une **articulation harmonieuse entre service public, bien commun et progrès social**.

**Le Statut national,** conquis des luttes sociales ainsi que de la force et de la créativité du syndicalisme, s'articule autour de grands principes :

- Grille salariale unique, sans discrimination
- Droits démocratiques du personnel avec les organismes statutaires
- Garantie de l'emploi. Les dispositions sociales permettent de faire face aux mutations technologiques
- Régime de retraite innovant, avec la mise en place d'un « salaire d'inactivité »
- Les activités sociales sont gérées par le personnel, sur la base d'un financement pérenne

Pour Marcel Paul, il ne s'agit pas d'une « Nationalisation quelconque ». Les mécanismes et les outils, contenus dans le Statut, ont permis pendant plus d'un demi-siècle de faire vivre le Service public.



L'usine de Strasbourg, exemple de grande coquerie gazière. ©EDF.



1948 La mise en eau du barrage de Génissiat.



L'électricité arrive en Bretagne.



Transport de la pile nucléaire de la centrale de Marcoule, 1957.



# DE LA « BELLE FRANCE » AU NÉOLIBÉRALISME

La centrale nucléaire de Dampierre en Burly. ©DR.

« La belle France que nous allons faire », déclarait Marcel Paul au premier PDG d'EDF.

Avec la nationalisation, il faut assembler un puzzle de 1300 sociétés, mettre en place de nouvelles structures, faire vivre les deux entreprises nées de la nationalisation.

Dans les premières décennies, les conditions sont créées pour un équipement énergétique du pays et donner au personnel le goût de l'initiative et de la responsabilité.

Pour la première fois, le personnel est gestionnaire de ses « œuvres » sociales. Il innove, fait preuve de créativité. La démocratie est un des fondements des activités sociales.

Jusqu'au processus de libéralisation, il y a conjugaison entre entreprises publiques, des droits protecteurs et un syndicalisme puissant impliqués dans les choix stratégiques des entreprises.

Le développement des nationalisations et la stabilité sociale sont assurés.

C'est ce que l'on a appelé les « Trente Glorieuses ».

Cependant, dès 1949, avec la loi Armengaud, GDF est amputé de certaines prérogatives. Avec la « guerre froide », la démocratie est mise à mal. C'est tout le sens du coup de force contre le CCOS le 20 février 1951.

Il faudra attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1964 et de nombreuses luttes pour que la CCAS se substitue au CCOS, permettant au personnel de reconquérir ses activités sociales.

Le Statut national est « grignoté », mais l'essentiel de la charpente résiste grâce aux luttes du personnel. La division syndicale permet la signature de nombreux accords séparés régressifs.

1968 y mettra un coup d'arrêt et permettra une augmentation importante des salaires et des droits syndicaux nouveaux. C'est le plus grand mouvement de l'après-guerre.

Grâce aux droits du personnel en matière de sûreté et de sécurité, l'énergie nucléaire peut se développer.

La montée du libéralisme vise à privilégier la rente financière.

Après les illusions du Programme commun de gouvernement, la victoire de François Mitterrand, en 1981, génère rapidement de profondes désillusions.

En 1986, c'est l'acte unique européen. La mondialisation marchande avance.

Le Service public est menacé dans sa finalité. Les Ecoles de Métiers vont fermer progressivement. Les équipes de Direction changent, font l'objet d'un enjeu politique. Un nouveau management est mis en place, les libertés syndicales sont remises en cause. Le droit à l'énergie devient une exigence majeure. L'ouverture du capital n'est plus un sujet tabou.



**NOUS AIMONS NOUS Y TENONS**

- les assurances
- la prévoyance
- mes colos
- la culture
- mes loisirs
- les sports
- mes aides sociales
- la restauration
- ma santé
- mes vacances

je m'engage pour mes Activités Sociales

activités sociales

1968 Les gaziers-électriciens. Photo Jean-Claude Seine.



1955 Colonie dans les Alpes. ©Yves Leblanc.



# REVANCHARDS ET CHAROIGNARDS

L'idéologie néo-libérale, portée par les dirigeants à partir des années 1990, va mettre un terme à l'embellie issue de la Résistance.

**Le Marché commun** sert de point d'appui aux restructurations.

L'élargissement de la **Communauté Economique et Européenne** vise à mettre en concurrence les travailleurs entre-eux.

En décembre 1996 et juin 1998, c'est l'ouverture des marchés de l'électricité puis du gaz.

L'énergie, besoin essentiel et vital, est livrée à une **concurrence** sans cesse exacerbée qui s'accompagne d'une **déconstruction** des entreprises publiques.

Les forces du capital prennent leur **revanche**. Le Statut d'EDF et de GDF est modifié. D'Etablissement Public Industriel et Commercial, il devient Société Anonyme.

**C'est la porte ouverte à la privatisation.**

Il s'agit de mettre à disposition du secteur concurrentiel (privé et financier) avec la loi NOME, l'électricité produite grâce aux investissements d'EDF dans le Nucléaire à un prix inférieur au coût de revient.

C'est aussi la volonté de mettre en concurrence les barrages hydroélectriques. C'est la réduction de la propriété publique et le désengagement de l'Etat.

De monopoles, EDF et GDF deviennent un Monopoly. GDF, en fusionnant avec Suez pour devenir Engie, est privatisé. EDF est filiale avec une gestion de type privé. Dans le même temps, c'est la tentative de remise en cause des dispositions statutaires.

**Les activités sociales sont étranglées.**

Tout cela au nom de la « concurrence libre et non faussée ». Cela a conduit à une aberration. Il fallait organiser la concurrence afin de permettre la baisse des prix, maintenant il faut augmenter les prix pour permettre la concurrence.

Le projet « Hercule », pensé par Macron et le PDG d'EDF, vise à scinder le Groupe et ouvrir la voie à la privatisation de ce qui est rentable. Il en est de même pour Engie.

**C'est l'opposé du choix opéré en 1945-1946.**

Il faut mettre un terme à cette posture idéologique, exiger un bilan, période par période.

L'histoire n'est pas finie, l'heure est à la conquête et reconquête. Elle nous a montré que c'est le rapport de force du personnel, en convergence avec les élus et usagers, qui est déterminant.

Il faut aller vers une nationalisation nouvelle avec un retour aux EPICs.

Il faut aller vers un mix énergétique, dans le cadre d'un Programme Progressiste de l'Energie.

Débattons-en.

**Les Nationalisations de 1946 sont bien, tout à la fois, héritage et projet.**



A Chinon, des agents EDF s'étaient mobilisés en novembre 2020, contre le projet de réorganiser EDF, baptisé Hercule. © Photo Nicolas Josset.

